



Assemblée générale du RPM Phil Belec demeure président et dévoile le plan d'affaires 2005-2006

(Montréal, le 17 novembre 2005) – Les membres du Regroupement des producteurs multimédia (RPM), réunis hier en assemblée générale annuelle, ont entériné la composition du conseil d'administration pour la prochaine année. M. Phil Belec, président de Productions Innovision, demeure président du RPM, Mme Tanya Claessens, présidente de Kutoka, continue à assumer les fonctions de vice-présidente et M. Donald Charest, de Productions Donald Charest, est confirmé comme secrétaire-trésorier de l'organisme. Siègent toujours à titre d'administrateurs M. Garim Bang de Techni-Logique et M. Guy-Charles Pelletier de Pecunia. Deux nouveaux membres accèdent au conseil. Il s'agit de Mme Andrée Harvey, productrice chez Idée au cube, et de M. Frédéric Lambert, président d'Artis communications.

M. Belec, lors de son bilan de l'année écoulée, en a profité pour remercier chaleureusement M. René Lepire, président d'Idées au cube, qui était jusqu'à hier vice-président du conseil. M. Lepire a notamment été, en 2004-2005, responsable pour le RPM du dossier des négociations ayant mené à la signature d'une première entente collective UDA-ADISQ visant la production de spectacles de musique et de variétés à la scène, y incluant la revue musicale, et liant le RPM pour la production de spectacles de commande. M. Belec tient également à remercier M. Guy L'Écuyer, des Productions Guy L'Écuyer, qui a également décidé ne pas se représenter à titre d'administrateur du regroupement.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion d'exposer les grandes lignes du plan d'affaires 2005-2006 du RPM. « *Il est important que le RPM puisse prendre part au débat actuel sur les chambardements liés aux nouveaux modes de diffusion et de distribution des contenus audiovisuels, d'affirmer Phil Belec, président du RPM. Nous voulons devenir un interlocuteur reconnu en matière de nouveaux médias, en ce qui concerne notamment les enjeux liés aux relations d'affaires et aux relations de travail, tant auprès des associations d'artistes que des associations de producteurs et autres intervenants du domaine de la production.* »

Le regroupement a également annoncé son intention de tenir, d'ici la fin de 2006, une première compétition visant à faire reconnaître les outils de communication produits, sur support électronique ou numérique, à des fins de formation, d'information ou de promotion. Un comité est déjà à l'œuvre sur ce dossier. Si tout se déroule comme prévu, les premières mises en candidature d'œuvres pourraient être déposées au début de l'été 2006.

À propos du RPM – www.rpm-qc.com

Le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) est un organisme sans but lucratif qui représente les producteurs multimédia oeuvrant au Québec en contenu interactif sur divers supports, en vidéo non destinée au marché de la télévision et en événements corporatifs ou de promotion. Le RPM négocie les conventions collectives et les contrats de travail avec les associations reconnues et assure à ses membres un service de soutien et de conseil. Le RPM fait également valoir les droits et intérêts de ses membres auprès des gouvernements et autres organisations, sur le plan national et international.